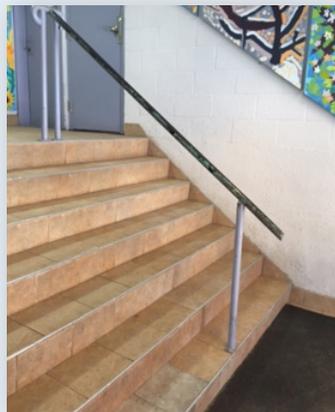
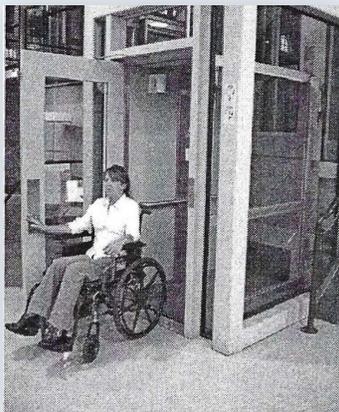




### Travaux aux 2 entrées de l'immeuble



Exemple de plateforme élévatrice

À l'entrée principale

- Une plateforme sera installée pour aider les personnes à mobilité réduite à monter facilement les escaliers menant au rez-de-chaussée.
- L'interphone sera déplacé à l'extérieur du bâtiment pour plus de sécurité.
- Le vestibule sera refait.



À l'entrée secondaire :

- Elle sera entièrement refaite pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Une nouvelle rampe et une nouvelle marquise (toit au-dessus de la porte) seront installées.
- Le vestibule sera refait.

## Relogement des locataires du rez-de-chaussée

Pour réaliser les travaux, l'entrepreneur devra condamner les corridors et le vestibule du rez-de-chaussée pour y faire de la démolition. Pour empêcher que la poussière et les ouvriers n'entrent dans les logements, les portes seront condamnées et bien scellées.

Puisque les résidents habitant le rez-de-chaussée ne pourront pas entrer dans leur logement, il a donc été décidé de les reloger temporairement. Si vous faites partie des personnes qui devront être relogées, l'agente de liaison communiquera avec vous. Elle vous expliquera toute l'aide qu'elle pourra vous apporter.



## inconvénients pendant les travaux

- Les boîtes aux lettres de la poste seront déplacées à l'extérieur de l'immeuble.
- L'accès à la buanderie sera restreint à certaines périodes.
- Une signalisation temporaire sera ajoutée pour les services de transport adapté, le service d'ambulance, de police et d'incendie.
- Les logements du rez-de-chaussée ne seront pas accessibles pendant une partie du chantier. Les locataires de ces logements seront avisés et relogés.
- Il y aura une entrée et une sortie disponibles en tout temps.



## Impliquez-vous pendant les rencontres

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé à la consultation tenue avec les architectes en 2019. Vous avez grandement contribué à l'amélioration du projet.

Une rencontre aura lieu prochainement dans la salle communautaire. Surveillez l'avis à l'entrée du bâtiment. Soyez présents !



### Calendrier

De novembre 2021  
à juin 2022



### Horaire

Du lundi au vendredi,  
entre 7 h et 17 h



### Entrepreneur

AGLP

## pourquoi des travaux

Les travaux visent à rendre l'entrée principale et l'entrée secondaire plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle communautaire sera dorénavant accessible à partir de l'intérieur de l'immeuble. À la fin des travaux, votre confort sera amélioré et il vous sera plus facile de circuler dans l'immeuble.

Pour réaliser ces travaux, les ouvriers n'entreront pas dans votre logement. Toutefois, il est possible qu'ils prennent l'ascenseur pour circuler entre le hall d'entrée et les locaux techniques situés au sous-sol. Ils n'iront pas aux toilettes de l'immeuble, à moins d'exception.

Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Votre santé et votre sécurité sont importantes pour nous. C'est pourquoi nous demandons aux ouvriers de respecter les mesures sanitaires suivantes :

- Désinfecter les poignées, les boutons d'ascenseur et tout ce qu'ils touchent dans les aires communes;
- Porter le masque quand la distance de 1 mètre ne peut être respectée;
- Se laver régulièrement les mains;
- Prendre l'ascenseur seulement quand il n'y a personne à l'intérieur.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.

### Investissements

Plus de 800 000 \$

## Merci pour votre patience et votre collaboration !

### Des questions concernant le chantier ?

**CAROLINE STEWART**

Agente de liaison | 514 872-9235 | [caroline.stewart@omhm.qc.ca](mailto:caroline.stewart@omhm.qc.ca)

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec